



Association des Professeurs de Langues Vivantes  
19, rue de la Glacière, F-75013 Paris  
[aplvlm@gmail.com](mailto:aplvlm@gmail.com)  
[www.aplv-languesmodernes.org](http://www.aplv-languesmodernes.org)

## **ENQUÊTE CONCERNANT LA VALIDATION DE LA LANGUE AU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET**

### **DOCUMENT N° 2 : ANALYSE DE LA SYNTHÈSE 28 février 2008**

Le nombre de questionnaires parvenus à l'APLV (165) est faible – même par rapport au temps imparti pour l'envoi des réponses (2 semaines, du 22 janvier au 4 février) – si on le compare au nombre important de consultations de la page correspondante de présentation et téléchargement sur le site de l'APLV (plus de 3.500 « clics » au cours de la période utile). Ce nombre relativement réduit ne semble pas s'expliquer par la longueur ou la complexité du questionnaire (1 seule remarque en ce sens) ou le fait qu'il aurait été considéré comme orienté (1 seule remarque).

Si les raisons des « non-réponses » ne sont pas connues, forcément, les raisons des réponses le sont bien, que l'on trouve dans les très nombreuses et fortes demandes et attentes vis-à-vis de l'institution, et par voie de conséquence vis-à-vis de l'association à l'origine du questionnaire, l'APLV, que près de 90% des collègues pensent spontanément à remercier de son initiative (nous reviendrons plus avant sur ces attentes et demandes).

Parmi les 165 collègues<sup>1</sup>, la majorité se partage, sans surprise, entre l'anglais (73%) et l'espagnol (15%). 14 d'entre eux sont des formateurs, qui sont donc, dans cette enquête, proportionnellement bien plus représentés que les autres enseignants.

Les collègues sont massivement favorables à la réforme en cours (2 seuls questionnaires peuvent être considérés comme de rejet total et systématique), et ils sont souvent d'autant plus critiques sur la conduite institutionnelle de la réforme qu'ils sont conscients de ce qu'elle pourrait apporter de positif. On constate d'ailleurs qu'ils sont près de la moitié à avoir demandé et obtenu au moins une formation, et 70% à avoir lu tous les documents publiés par le Ministère sur cette réforme, y compris les *Modalités d'attribution du diplôme national du brevet pour la session 2008* (B.O. n° 3 du 17 janvier 2008) publiées moins d'une semaine avant le début de l'enquête.

Plus d'un tiers des collègues ont lu d'autres textes (ouvrages ou articles) sur le *CECR* ou l'évaluation par les compétences, mais ce pourcentage peut être considéré comme relativement faible, surtout si l'on en déduit les 8% de formateurs, qui sont censés avoir consulté davantage de documents. Il semble bien que les enseignants attendent très majoritairement de l'institution – qui a lancé la réforme –, qu'elle leur donne elle-même tous les outils nécessaires à sa mise en œuvre sur le terrain. Les remarques à propos de ces lectures complémentaires se partagent à égalité entre les jugements négatifs (documents « difficiles », « peu clairs » et « pas assez concrets ») et les jugements positifs (« clairs », « apportent une aide véritable »).

C'est sur les informations officielles concernant la validation du niveau de langue au DNB qu'il y a unanimité dans la critique de la part des collègues, qui se plaignent, dans l'ordre d'importance 1) du fait que les informations institutionnelles laissent des questions sans réponses, 2) que les informations disponibles ne leur sont pas transmises, 3) que les informa-

---

<sup>1</sup> Nous désignerons désormais sous ce nom ceux qui ont renvoyé ce questionnaire.

tions reçues se contredisent les unes les autres. Les remarques demandées dans le questionnaire à propos de ces informations officielles ont été pour beaucoup de collègues une première occasion de faire part de leurs sentiments de désarroi et d'isolement face à des informations qu'ils jugent floues, confuses et contradictoires. On retrouve les mêmes idées très fortement énoncées dans deux autres parties de l'enquête :

1) dans le bilan majoritairement réservé et négatif (à près de 70%) tiré des réunions de concertation entre collègues, parce que ceux-ci ont pu y constater combien le déficit d'information était partagé, alors même que par ailleurs beaucoup d'entre eux y ont trouvé soutien et enrichissement ;

2) dans les demandes et attentes vis-à-vis de l'institution : la première demande (formulée par 93 collègues) qui lui est adressée est que les informations qu'elle envoie soient enfin claires, précises, uniformes, stables et définitives.

Les autres attentes vis-à-vis de l'institution sont une demande d'outils d'évaluation prêts à l'emploi (42 collègues), de report de la validation A2 à l'année prochaine (36 collègues), de formation (32 collègues), avec une récurrence particulière de l'exigence de valeur « nationale » de la validation accordée.

On retrouve la demande d'outils d'évaluation vis-à-vis de l'institution dans les réponses données dans la partie n° 3 concernant l'élaboration des outils de l'évaluation :

- Pour 77% des collègues, c'est le Ministère (43%), les IPR (16%) ou des commissions nationales ou académiques avec la participation d'enseignants (16,5%) qui devraient élaborer les grilles d'évaluation. On retrouve logiquement à peu près les mêmes pourcentages concernant l'établissement des barèmes.

- 52% des collègues considèrent que c'est aussi à l'institution (Ministère, IPR ou commissions nationales ou académiques) à élaborer les épreuves, 31% estimant qu'il revient aux enseignants de les élaborer, et 9% à des équipes regroupant IPR et enseignants.

- Sans surprise, 88% des collègues estiment que c'est à eux qu'il revient de corriger les épreuves, 23% d'entre eux tenant à préciser cependant que les enseignants ne doivent pas corriger leurs propres élèves.

En ce qui concerne la question de la conception même de la validation, une majorité nette des collègues (64%) est favorable à une pondération entre les différentes activités langagières évaluées. Sur la question d'une évaluation permettant une évaluation intermédiaire à A2 (A2+, A2++, par ex.) ou inférieure à A2 (A1, A1+, par ex.), les collègues sont très partagés : beaucoup, de toute évidence, n'ont pas envisagé cette possibilité, n'en évaluent pas les conséquences ou n'en voient pas l'intérêt.

Enfin, il semble bien que dans l'Éducation nationale l'information circule très mal dans les deux sens, la première demande adressée à l'APLV étant de « faire remonter » (expression particulièrement fréquente) les sentiments des collègues, qui se partagent entre questions, doutes, inquiétudes, craintes, désarroi, et pour un certain nombre « mécontentement » et « ras-le-bol ».

La seconde demande vis-à-vis de l'APLV est une demande d'intervention, assez prévisible pour que l'association ait déjà appelé depuis plusieurs jours à une réunion de concertation inter-associative et intersyndicale le 8 mars prochain. À partir de la présente analyse des résultats de l'enquête, l'APLV a élaboré une série de propositions qu'elle soumettra à cette occasion à ses partenaires.

Danielle BROUZET  
Laure PESKINE  
Christian PUREN